

(Un dossier par enfant)

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant : Garçon : Fille :

Né(e) le : à :

Ecole de secteur (réservé à l'administration) :

Demande de dérogation : Oui : Non :

(*si oui) école demandée :

Une demande de dérogation doit obligatoirement faire l'objet d'un dépôt du formulaire de dérogation disponible sur le site de la ville ou en retrait à l'accueil de l'hôtel de ville, à la direction de l'école de secteur lors du rendez-vous d'inscription.

REPRESENTANTS LEGAUX

Informations	Responsable 1 <input type="checkbox"/> / Tuteur(ric) <input type="checkbox"/> Autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Responsable 2 <input type="checkbox"/> Autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<i>Merci de cocher la case du parent à joindre en premier en cas d'urgence.</i>		
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphones		
Emails		
<i>La facturation des services municipaux (restauration, études) vous sera transmise à cette adresse. La ville privilégie désormais la communication par mail.</i>		
<input type="checkbox"/> <i>En cochant cette case, j'accepte que le service scolaire me transmette des informations générales relatives à ses actualités et à ses activités.</i>		
Situation Familiale	Famille monoparentale* <input type="checkbox"/>	
	Précisez si : garde alternée <input type="checkbox"/>	
<i>En cas de séparation ou de divorce, joindre une attestation de séparation signée des deux parents ou la dernière décision de justice relative à la garde de l'enfant.</i>		

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... Certifie(nt) l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

Fait à Sartrouville le,2026

Signatures des parents ou du responsable légal :

PIECES JUSTIFICATIVES

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

- Dossier d'inscription complété et signé.**
- Livret de famille** (ou à défaut : l'extrait de naissance de l'enfant à inscrire, daté de moins de 3 mois) ;
 - copie**
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 3 mois, facture téléphone, électricité, eau, taxes...) ;
 - copie**
- Formulaire d'attestation de vaccinations à jour de l'enfant complété et signé.**

Ce document n'est pas obligatoire pour la scolarité de votre enfant. Il est néanmoins obligatoire pour l'inscription de votre enfant aux accueils périscolaires, à la cantine et aux études surveillées.

Familles divorcées ou séparées

- Dernière décision de justice relative à la garde de l'enfant (**uniquement la partie de la décision relative au mode de garde**) ;
 - copie**
- ou**
- Attestation de séparation, s'il y a lieu, signée des 2 parents (précisant l'autorité parentale et la résidence principale de l'enfant) ;
 - original***

Familles hébergées :

- Formulaire d'attestation d'hébergement.
 - original***
- Deux justificatifs de domicile d'origine différente et de moins de 3 mois de l'hébergeant (quittance de loyer ou taxe d'habitation 2024 et facture d'électricité/gaz ou facture de téléphone) ;
 - copie**

La mairie de Sartrouville collecte vos données personnelles et celles de votre enfant afin de vous permettre de l'inscrire à l'école. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et de vos droits, vous pouvez consulter notre politique de traitement des données personnelles (accessible sur demande à la direction de l'éducation ou par mail : dpd@cigversailles.fr).